

La Tour-du-Pin



Plan I/4 : Zonage

Plan n°	Échelle	Procédure	Cadastre	Anté	Approbation
1/4	1 : 5000	Modification (se pour communes)	PCI Vecteur (Plan) 27/09/2002	-	-

Les éléments remarquables du paysage

- Patrimoine bâti protégé au titre de l'article L151-19 du CU
- Ensembles patrimoniaux remarquables protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Parcs, jardins et continuités végétales protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Espaces boisés protégés au titre de l'article L151-19 du CU
- Zones humides protégées au titre de l'article L151-23 du CU
- Corridors écologiques protégés au titre de l'article L151-23 du CU

Autres éléments

- Reperage des Orientations d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU
- Emplacement réservé au titre L151-41 1° à 3° du CU
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global au titre de l'article L151-41 5° du CU
- Voies de circulation à créer au titre de l'article L151-38 du CU
- Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L151-11 2° du CU
- Diversité commerciale à protéger ou à développer au titre de l'article L151-16 du CU
- Secteur inconstructible lié à un défaut d'assainissement (capacité de la STEP) au titre de l'article R151-31 du CU
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (pour information)
- Zone de recherche et d'exploitation de carrière (pour information)
- Nouvelles constructions non portées au cadastre

Certains secteurs de la commune sont soumis à l'article R151-21 2° du Code de l'Urbanisme ou les constructions sont interdites ou soumises à des conditions spéciales.

Ces secteurs sont localisés en détails sur le plan 4/4 de la commune (Risques naturels et contraintes).

N°	Commune	Objet	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
ER001	Saint-Jean-de-Souley / La Tour-du-Pin / Saint-Denis-de-la-Tour / Gossier / Saint-Basile-le-Grand / Saint-Vincent-de-Mansuet	Emplacement réservé pour la base horticole biologique Lyon-Pin	Etat	705015
ER002	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton le long de la rue Arthur Bonaparte et de la rue du Bossay	Commune	855
ER003	La Tour-du-Pin	Aménagement d'un espace	Commune	3003
ER004	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton le long de la rue de Bouchard	Commune	1441
ER005	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton le long de la rue de Bouchard	Commune	479
ER006	La Tour-du-Pin	Aménagement de la desserte de l'USAP Saint-Roch	Commune	4799
ER007	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton dans l'USAP Saint-Roch	Commune	854
ER008	La Tour-du-Pin	Aménagement d'un espace public et d'un bassin de rétention d'eau	Commune	4709
ER009	La Tour-du-Pin	Aménagement de la rue Bouchard	Commune	996
ER010	La Tour-du-Pin	Aménagement pour desservement de l'espace agricole	Commune	239
ER011	La Tour-du-Pin	Aménagement pour desservement de l'espace agricole	Commune	318
ER012	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton le long de la rue de la Motte du Bossay	Commune	955
ER013	La Tour-du-Pin	Aménagement d'un espace	Commune	438
ER014	La Tour-du-Pin	Aménagement d'un espace Bâtiment Victor Hugo / Saint-Cyr de la Tour (espace agricole et espace public)	Commune	1270
ER015	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton entre Bouchard et St-Cyr	Commune	485
ER016	La Tour-du-Pin	Aménagement de cheminement piéton le long du Canal Mouliner	Commune	1187
ER017	La Tour-du-Pin	Aménagement d'une piste cyclable le long de la Bouchard	Commune	1188
ER018	La Tour-du-Pin	Aménagement d'un espace public le long de la Bouchard	Commune	419
ER019	La Tour-du-Pin	Aménagement d'un espace public le long de la Bouchard	Commune	182
ER020	La Tour-du-Pin	Aménagement de la rue Marie Souzy	Commune	46
ER021	La Tour-du-Pin	Aménagement de la desserte de l'USAP de l'ancien lycée agricole	Commune	404

Les zones urbaines et à urbaniser

- Zone urbaine
- Zone à urbaniser

Le droit de préemption urbain s'applique sur toutes les zones U et AU du PLUI des Vallons de la Tour et de la Vallée de l'Hien.

Les zones agricoles

- Zone agricole
- Secteur agricole de gestion des activités économiques existantes
- Secteur agricole de gestion des activités touristiques existantes

Les zones naturelles

- Zone naturelle
- Secteur naturel de gestion des activités économiques existantes
- Secteur naturel de loisirs

